

Délibération N° 2021-11-22-a-DGS

Modification de la délibération n°2020-05-07-DGS désignant les représentants du conseil municipal au sein du CCAS

**Département du Val-de-Marne
Arrondissement de Nogent-sur-Marne**

Nombre de membres composant le Conseil Municipal	45
Membres en exercice	45
Présents ou représenté.e.s à la séance	45
Absent	0

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-trois novembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **seize novembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S

M. GAUTRAIS, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE, M. LACHELACHE, Mme NIAKHATÉ, M. MORA, Mme LELU, M. DAMIANI, Mme BENZIANE, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme CHARDIN, M. BRUNET, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, M. CLERGET, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme GARNIER, Mme MICHEL, M. MULLER, Mme SAINT-GAL, M. RISPAL, M. NOMBO-POATY, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, Mme CAZALS, M. TARGUI*(**Arrivé à 22h09-dernier point**), M. DE LA CROIX

EXCUSÉ.E.S - REPRÉSENTÉ.E.S

Mme KLOPP	a donné mandat à M. GAUTRAIS
Mme AVOGNON-ZONON,	a donné mandat à M. LEBLANC
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à Mme BENZIANE
Mme BOUHADA,	a donné mandat à M. GUENICHE
Mme GAUTHIER	a donné mandat à M. DAMIANI
M. CHAMPETIER	a donné mandat à Mme CHARDIN
Mme VIENNEY	a donné mandat à M. CORNELIS
M. DAUMONT-LEROUX,	a donné mandat à Mme FENASSE
M. BATTAL	a donné mandat à Mme SAINT-GAL
Mme JANIAUX,	a donné mandat à M. BRUNET
Mme MARTINEZ	a donné mandat à M. ORJEBIN
Mme INDJA	a donné mandat à Mme CAZALS
M. BEDOURET	a donné mandat à M. MATHIEU
Mme CACAIS-BARANGER	a donné mandat à M. MATHIEU

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Delphine FENASSE ayant obtenu la majorité des voix, a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

LE CONSEIL,

VU le Code de l'Action sociale et des familles, notamment ses articles L.123-6 et R.123-7 et suivants,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération n°2020-05-07-DGS du 25 mai 2020 désignant les représentants du Conseil municipal pour siéger au sein du CCAS,

CONSIDERANT la demande de Madame Isabelle BAYOL de ne plus siéger au sein du CCAS, il convient de procéder à leur remplacement,

CONSIDERANT le vote à main levée,

SUR avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré

À L'UNANIMITÉ

Article 1 : de **DESIGNER** Mme CAZALS – Conseillère municipale pour siéger au sein du CCAS.

Article 2 : Les autres membres désignés lors de la séance du 25 mai 2020 restent identiques.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

Transmission électronique en
Préfecture du Val-de-Marne
le 29 NOV. 2023
Publication
le 30 NOV. 2023
Notification
le
Certifié exécutoire
Le Maire,



A blue circular official stamp of the Val-de-Marne Prefecture is partially visible behind a black ink signature.



A blue circular official stamp of the Val-de-Marne Prefecture is partially visible behind a black ink signature.